

NOUVEAU
A LA
BRASSERIE

PORTERIE
OCTODURE

LES JOURS
du midi et soir)

NOTRE BUFFET
MARCHÉ

(026) 22 71 21

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Mardi
28 septembre 1995
N° 70 - 133^e année
Bi-hebdomadaire fondé
en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (026) 22 65 76
Fax (026) 22 49 18

Fr. 1.50
JA Sierra

Intempéries dans le Haut-Valais

1 mort et Fr. 100 millions de dégâts à Brigue



Le Rhône — ici à Fully — de fort méchante humeur. A Branson, des habitants ont dû être évacués en raison du danger dû au fort débit du fleuve.

Les intempéries des jours derniers ont fait une victime, une femme de 45 ans, à Brigue, déclarée zone sinistrée samedi matin. Les dégâts sont estimés, pour Brigue uniquement, à plus de 100 millions de francs. Il faudra plusieurs semaines, voire quelques mois pour tout remettre en état. Le Conseil fédéral a dit sa consternation. M. Adolf Ogi, président de la Confédération, reste en contact avec les autorités valaisannes et se rendra dans le Haut-Valais dès qu'il sera possible d'avoir un aperçu de l'ampleur des dégâts. Dans le Haut-Valais, de nombreuses voies de communication (routes et liaisons ferroviaires) ont dû être interrompues. Plus bas dans la vallée du Rhône, si le tunnel du Grand-St-Bernard était rouvert dimanche, la fermeture de l'accès au col était encore

en vigueur. A Fully, 700 familles ont dû être évacuées dans la nuit de vendredi à samedi. Le Rhône menaçait en effet de sortir de son lit à la hauteur de Branson.

En Valais, le niveau des eaux a atteint des valeurs record vendredi soir, telles qu'on n'enregistre qu'une ou deux fois par siècle. Au point culminant, vers 21 h. 30, le Rhône débitait 420 m³ d'eau par seconde à Brigue. Selon l'Institut suisse de météorologie, il est tombé en Valais 150 litres d'eau par m² en trois jours, soit le double des précipitations enregistrées normalement en un mois. Selon l'ISM, les inondations ont été provoquées par les précipitations tombées au Simplon, où il a plu jusqu'à 3000 mètres d'altitude. (chm/ats)

■ Prévention de la drogue

Bilan intermédiaire positif

La campagne intitulée «Prévention - Drogue - Martigny» est jugée positive par ses responsables une année après son lancement. Lors d'une conférence de presse, la commission de coordination composée de Jean-Daniel Barman, directeur de la LVT, Monique Conforti et Christophe Spadone a dressé le bilan intermédiaire de cette action-pilote destinée à «prévenir les problèmes liés à la consommation de drogues par le biais d'un engagement commu-

nautaire misant sur une meilleure utilisation des nombreuses ressources régionales». Selon M. Barman, si la première phase de l'opération a été peu visible, le programme prévoit dès cet automne une «phase de production», sous la forme de conférences ouvertes au public. L'action a suscité l'intérêt des communes de St-Maurice et Monthey. Le Bas-Valais a été déclaré zone-pilote par l'Office fédéral de la santé publique. Nous y reviendrons. (chm)

■ Energie

Chance ou malchance du Valais?

Parmi les idées politiques admises sans discussion, il y a l'affirmation que l'énergie, plus précisément l'énergie hydraulique, constitue l'atout majeur du Valais pour l'avenir. En effet, grâce au droit de retour, de plus en plus d'installations de production d'électricité deviendront propriétés de communautés publiques valaisannes, gratuitement pour la partie mouillée, et contre indemnisation pour le reste. Dans cette perspective, il est admis, sans autre examen, que les Forces Motrices Valaisannes joueront un rôle positif essentiel. D'où la timidité de la discussion entourant toutes les décisions de cette société.

Le Valais est-il réellement en route vers un avenir énergétique radieux? Rien n'est moins sûr. Malheureusement, le débat public sur ce sujet n'existe pas.

Or, l'on constate qu'au cours de ces dernières décennies, très peu de pays ont su exploiter leurs ressources naturelles sans gaspillage. La plupart d'entre eux ont dissipé les revenus de leur capital ou ont mal investi. Ils se retrouvent souvent, au premier toussotement conjoncturel, dans une situation dramatique, surendettés.

Les questions fondamentales sont: comment éviter le gaspillage des ressources provenant des droits de retour, comment en faire profiter équitablement et utilement tous les Valaisans?

Cet article veut attirer l'attention sur deux problèmes parmi d'autres. Le premier est celui de la disproportion entre la valeur des droits de retour de certaines communes et leur population. Le deuxième est celui de la gestion des Forces Motrices Valaisannes, du risque de dérapage coûteux à long terme et injuste.

Avant la fin du siècle, la commune

d'Héremence bénéficiera du droit de retour de la concession de l'Ancienne Dixence, noyée sous le barrage actuel. Il s'agit d'une indemnisation de presque cent millions de francs dont je suppose qu'une partie sera soumise à prélèvement fiscal. Il n'empêche que cette somme est disproportionnée avec les besoins d'une communauté de quelques milliers d'habitants et cela, quelle que soit la modulation des habitants de cette commune, la sagesse de ses dirigeants.

Le législateur valaisan n'a pas osé, bien que la proposition ait été faite, prévoir en de telles occasions, un prélèvement sur le droit de retour au profit de l'ensemble de la communauté valaisanne. Il aurait dû être modéré mais réel. Il aurait pu être inversément proportionnel au nombre d'habitants de la commune bénéficiaire du droit de retour. Le gaspillage est programmé, le cas d'Héremence étant le premier d'une série qui se poursuivra pendant cinquante ans.

La solution est évidemment, après un débat, de modifier la loi fiscale ou la loi sur les forces hydrauliques.

Venons-en aux Forces Motrices Valaisannes, organisées sous la forme d'une société anonyme. L'assemblée générale est souveraine mais, comme à la Banque Cantonale, la majorité des actions étant détenues par le canton, ce dernier exerce son droit de vote par l'intermédiaire du Conseil d'Etat. Le Conseil d'administration des Forces Motrices est composé d'anciens conseillers d'Etat, de conseillers d'Etat en exercice et de quelques représentants des actionnaires minoritaires, les communes.

PASCAL COUCHEPIN

Suite en p. 3

COIFFURE
PIERRE BERNARD

ELLE ET LUI

CENTRE COOP MARTIGNY
Tél. (026) 22 97 22

SHAMPOOING - MISE EN PLI
Cheveux courts Fr. 21.-

SHAMPOOING - BRUSHING
Cheveux courts Fr. 23.-

SHAMPOOING - COUPE
PERMANENTE P.B. +
COIFFURE Fr. 75.-

Ouvert sans interruption
Avec ou sans rendez-vous
Ouvert le lundi après-midi

A SION
Galerie Sédunoise
Tél. (027) 23 61 13

Coop City Pierre Bernard
Beldam
Tél. (027) 22 55 75

Centre Commercial Coop

POSTE
Martigny

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les propositions de Serge Sierro

L'Ecole normale valaisanne, qui forme des enseignants du niveau primaire, va-t-elle disparaître? Le DIP a mis en consultation un projet de loi qui écarte la formation actuelle au profit d'un système en vi-

gueur dans la majorité des cantons suisses. Il prévoit, pour celui qui se destine à l'enseignement primaire, l'obtention d'une maturité. Le candidat pourra ensuite entrer dans une école normale supérieure pour une

formation psycho-pédagogique et professionnelle de 2 à 3 ans. Un projet que le conseiller d'Etat Serge Sierro a présenté à Sion, puis à Martigny lors de l'inauguration du nouveau complexe scolaire. p. 3 et 5

APPRENTIS VALAISANS

87,9% de réussite aux examens!

Samedi matin, le Centre professionnel de Sion et l'Ecole professionnelle de Martigny ont servi de cadre à la traditionnelle cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage, cérémonie rehaussée de la

présence de MM. Serge Sierro, conseiller d'Etat et chef du Département de l'Instruction publique (DIP), et Lévy Dubuis, chef du Service cantonal de la formation professionnelle. Sur l'ensemble du canton,

2294 apprentis représentant 114 professions ont suivi les cours dispensés. 2017 certificats, Bas et Haut-Valais confondus, ont été attribués, ce qui représente un pourcentage de réussite de 87,9%. p. 5

S O M M A I R E

BBCM à Collombey 2

Commerçants de Conthey 4

90 ans et 100 ans 5

Des vins déclassés? 7

La Providence inaugurée 8

SPORTS

Gym-Hommes

La section Gym-Hommes de Martigny a repris ses cours à la salle de gymnastique du nouveau complexe scolaire de la ville. Les personnes intéressées peuvent obtenir d'autres informations aux (026) 22 54 09 ou 22 21 88. (chm)

34^e Rallye du Valais

Le 34^e Rallye international du Valais se déroulera du 28 au 31 octobre. L'édition comportera 26 épreuves spéciales. Deux seront nouvelles le vendredi: la 1^{re} dans la vallée de la Morge et la 2^e pour se rendre à Ovornaz. Le RIV 93 se disputera sur une longueur de 799 km. (chm)

Ruedi Bucher 1^{er}

Ruedi Bucher (vét 1) a remporté dimanche la course pédestre Fully-Sorniot en 1 h. 04'25". Chez les séniors, la 1^{re} place est revenue au Français Patrick Cretin en 1 h. 05'29" devant Emmanuel Vaudan, d'Evionnaz, en 1 h. 06'50". Chez les juniors, Alexandre Rappaz, de Massongex, s'est imposé en 1 h. 08'47" et chez les dames, c'est la Fulliéraise Anne Caron qui s'est montrée la plus rapide en 1 h. 29'58". (chm)

10es Foulées de Saxon

Les 10es Foulées saxonintzes ont vu la victoire du Portugais Adriano Carvalho qui a couvert les 11 km 750 du parcours en 37'10"33. Les pensionnaires du CABV Martigny Roh, Crettenand et Michel Déléze ont pris les 4^e, 5^e et 6^e places. Chez les dames, la Sédunoise Isabella Moretti s'est imposée en 20'50"75. (chm)



 Votre Fitness Club

 Piscine

 Bain salin relaxant

 Sauna Solarium

 Salle d'engins

 Gymnastique-Gym dos

 Aérobie-Step-Fatburner

 Stretching-Figurama

 Cours de natation

 Gym dans l'eau

 Des abonnements avantageux de courte et moyenne durée. Abonnement annuel valable dans toute la Suisse. Tarifs préférentiels avant 16h.

 fitness-club  migros

BASKETBALL

Championnat de 1^{re} ligue

Le BBCM gagne à Collombey-Muraz



Samedi prochain, le BBCM jouera à domicile dès 17 heures face à Uni Neuchâtel.

Privé des services de son meilleur élément Doche, blessé, Collombey-Muraz n'a pas été en mesure de dialoguer à arme égale avec son rival bas-valaisan.

Le BBC Martigny, qui avait dominé le débat lors de la récente Coupe de Martigny, a renoué avec la victoire sur un score (89-65) révélateur de l'écart, intrinsèquement parlant, qui sépare les deux adversaires valaisans.

A la mi-temps, le résultat était nettement en faveur de l'équipe visiteuse, qui a pu se contenter de diriger les opérations après la pause. Pour la formation de l'entraîneur Descartes, cette vic-

toire tombe à pic après le «couac» enregistré à domicile face à Grand-Saconnex, équipe que le BBCM rencontrera le 16 octobre à la salle du Bourg pour le compte des 32es de finale de la Coupe de Suisse.

Concentration et discipline ont prévalu lors de cette rencontre. L'homogénéité a fait le reste. Dans les rangs octoduriens, cinq éléments ont en effet franchi la barrière des dix points.

A Collombey-Muraz, le BBCM a évolué dans la composition suivante: Perrin (2), Fillietaz (14), Saudan (15), Wavre (7), Imholz (16), Roessli (13), Giroud (3), Morisod (10) et Squilacci (9). (chm)

CHARRAT

1^{er} Tir du Valais romand

1461 tireurs et 57 000 cartouches

1461 participants ont tiré plus de 57 000 cartouches en l'honneur du centenaire des Amis Tireurs de Charrat.

Le comité d'organisation conduit par M. Pierre-André Fardel a été secondé par 100 bénévoles, dont 40 enfants aux pupitres des secrétaires. Ce 1^{er} Tir du Valais romand groupant les sociétés de tir de la Fédération du Bas-Valais et celles du Groupement des quatre Districts du Centre a vu la participation des meilleures gâchettes de Suisse

romande, venues de Genève, Vaud, Fribourg, du Jura et de l'ensemble du Valais.

Certains sont repartis avec leurs médailles, mentions et écus du jubilé, d'autres avec quelques bouteilles de Fendant et un excellent souvenir.

Etalée sur trois week-ends, la fête fut une totale réussite. Elle constitue la page principale de ce cahier d'anniversaire qui verra encore la proclamation du palmarès et la remise des prix le samedi 30 octobre. (PAT)



Près de 1500 tireurs ont fêté le centenaire des Amis Tireurs de Charrat.

LUTTE

Sporting-Club à domicile

Encore une défaite

A domicile, le Sporting-Club de Martigny s'est incliné devant Einsiedeln sur le score de 24 à 22 dans le cadre de la 3^e journée du championnat suisse de LNA. Du côté octodurien, les vainqueurs ont pour noms Grégory Sarrasin, Marian Nedkov, Claude Sauthier, Grégory Martinetti, William Martinetti et Mirko Silian. A noter la blessure de David Martinetti, qui sera indisponible durant six semaines au moins. Dans les autres matches, Sense a battu Schattdorf, Willisau en a fait de même face à Kriessern et le leader Freiamt a disposé de Brunnen. (chm)

HOCKEY SUR GLACE

A La Chaux-de-Fonds

Défaite du HCM-VS

En déplacement à La Chaux-de-Fonds, le HC Martigny-Valais a entamé son parcours par une défaite concédée sur le score de 7 à 6. En plus de ce faux-pas, la formation de Robert Mongrain a eu le malheur de perdre son gardien Patrick Grand à la 35^e minute. Le fils du président devra observer un repos d'un mois environ. Ce soir à domicile face à Rapperswil, c'est Thierry Andrey qui défendra la cage valaisanne.

A la patinoire des Mélézes, le Canadien Lane a été le bourreau du HCM-VS en inscrivant 4 réussites. Rosol, lui, a marqué 2 buts. (chm)

VILLE DE MARTIGNY

MARTIGNY

A l'avenue de la Gare 50

Elvia Assurances inaugure



De g. à dr., MM. Anselme Mabillard, Antoine Moulin, Jean-Michel Cajoux et Lucien Caron, chef de l'organisation externe pour la Suisse romande.

Elvia Assurances a officiellement inauguré jeudi dernier un bureau de services installé depuis le 1^{er} mars à l'Avenue de la Gare 50.

La manifestation s'est déroulée en présence de nombreux invités du monde politique et économique de la région.

Ce bureau de services est placé sous la responsabilité de M.

Anselme Mabillard. Deux conseillers en assurances, MM. Jean-Michel Cajoux et Antoine Moulin, gèrent un réseau d'agents dispersés dans les districts de Martigny, Entremont et Saint-Maurice.

Elvia Assurances à Martigny est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 11 h. 30. (chm)

FOOTBALL

Week-end complet

Résultats en un coup d'œil

LNA. Sion - Kriens 0-0.

LNB. Monthey - Etoile Carouge 1-3.

PREMIERE LIGUE. Martigny - Grand-Lancy 7-2 (4 buts de Clot, 2 de Petoud et 1 de Moulin), Signal Bernex - Fully 3-1 (but de Produit pour Fully). Le match Rarogne - Naters a été renvoyé. Au classement, Martigny est 7^e et Fully 11^e.

DEUXIEME LIGUE. Bramois - Grône 5-1, Brigue - Vouvy (R), Conthey - US Collombey-Muraz 2-1, Savièse - Salquenen 0-1, Grismuat - St-Gingolph 2-3, Leytron-Sierre 2-0. Au classement, Savièse et Bramois mènent le bal avec 9 points, devant Salquenen à une longueur.

TROISIEME LIGUE, GR. 2: Fully 2 - La Combe 0-3, Hérérence - Massongex 4-1, Nendaz - St-Léonard 2-0, US Port-Valais - Bagnes 1-1, Riddes - St-Maurice 2-2, Vionnaz - Vétroz 5-2.

JUNIORS DU MARTIGNY-SPORTS

MSE élite - Monthey (R), MSE reg 2 - Isérables 3-2, MS D reg 3 - Isérables 12-1, MS C reg 2 - Liddes 1-6, MS C inter 1 - Bulle 2-2, MS B inter 2 - Stade Lausanne 2-2, Monthey D élite - MS 5-2, USCM E reg 3 - MS (résultat pas transmis), Orsières D reg 4 - MS 10-3, Erde 2 D reg 2 - MS 3-7, Vouvy C reg 1 - MS 5-2, USCM B reg 1 - MS 12-0, Chénos A inter 2 - MS 0-3, Riddes A reg 1 - MS 2-5.

Les décès en Valais

Mme Ita Lambiel, 68 ans, Saxon; Mme Aline Bruchez, 89 ans, Le Châble; Mme Ariane Revaz, 51 ans, Savièse; M. Aloïs Walker, 77 ans, Brigue; Mme Lucie Gaillard, 51 ans, Ardon; Mlle Marie Crettaz, 88 ans, St-Léonard; M. Alfred Viatte, 86 ans, St-Gingolph; Mme Marguerite Debons, 101 ans, Savièse; M. Ulysse Cotture, 85 ans, Fully; M. Francesco Alvarez, 52 ans, Montana; M. Joseph Margelisch, 90 ans, Sion; M. Ernest Nicollier, 75 ans, Martigny; M. Daniel Lambercy, 67 ans, Martigny.

stampo S.A.

FABRIQUE VALAISANNE TIMBRES CAOUTCHOUC Dateurs-numeroteurs Gravure Encres spéciales Tel (027) 22 50 55 Fax (027) 22 96 31 SION Tourbillon 40

Elle en a besoin.



Donnez de votre sang. Sauvez des vies.

D I T O

DÉBAT D'IDÉES

Echanges linguistiques

Inciter les enseignants à s'y mettre

Les échanges linguistiques sont de plus en plus prisés par les élèves des gymnases valaisans. Pour l'année scolaire en cours, 52 élèves se sont inscrits dans un collège de l'autre partie linguistique du canton. La situation est réjouissante et le bureau d'échanges linguistiques veut maintenant inciter les enseignants à suivre le même chemin, a déclaré, à Sion, le responsable du bureau Nicolas Fournier. Le bilan du bureau des échanges linguistiques est positif. Selon M. Fournier, il répond à un réel besoin, d'autant que le canton, bilin-

gue, offre à moindre frais des possibilités d'immersion dans la seconde langue. Déplacer des élèves n'est toutefois pas suffisant. Le bureau envisage d'élargir son champ d'action en direction de l'enseignement bilingue.

Le corps professoral en est la première cible. Le bureau veut maintenant encourager les enseignants à plus de mobilité. Il s'agit de leur donner la possibilité d'enseigner leur branche dans leur langue maternelle, mais dans un gymnase de l'autre partie linguistique du canton. L'autre axe de développement est la création de

classes pilotes, où une partie des branches seraient données dans la seconde langue.

Le bureau veut également ouvrir ses services aux apprentis. A terme, il s'agit d'avancer résolument sur le chemin du bilinguisme. Certaines communes s'engagent d'ailleurs dans cette voie.

Depuis le début de l'année scolaire 1993, les enfants francophones de Sierre peuvent suivre l'école enfantine en langue allemande.

La commune de Brigue étudie pour sa part la possibilité d'introduire des classes primaires-bilingues pour la rentrée de 1994. (ats)

Ecole normale valaisanne

Au diapason de la Suisse

L'Ecole normale valaisanne, qui forme les enseignants du niveau primaire, est en sursis. Le Département de l'instruction publique (DIP) a mis en consultation un projet de loi qui met aux oubliettes la formation actuelle au profit d'un nouveau système appliqué dans la majorité des cantons suisses. Le canton pourra ainsi mieux adapter l'offre à la demande, a déclaré lors d'une conférence de presse le chef du DIP Serge Sierro.

La situation de l'emploi des enseignants du degré primaire est en effet inquiétante, voire dramatique, a dit M. Sierro. En juin 1993, 95 élèves ont obtenu le diplôme de l'Ecole normale; 33 ont trouvé un emploi à plein temps, sept ont été engagés à temps partiel. Les autres sont sans emploi. A mi-sep-

tembre, le canton recensait 96 demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de l'Ecole normale. Et jusqu'en l'an 2000, seuls 20 enseignants du degré primaire prendront leur retraite.

Le système prévu par le DIP est calqué sur ce qui se fait dans la majorité des cantons suisses. Celui qui veut se destiner à l'enseignement primaire doit d'abord obtenir une maturité. Il pourra ensuite entrer dans une école normale supérieure pour une formation psycho-pédagogique et professionnelle de deux à trois ans. Le projet valaisan laisse en outre ouverte la possibilité d'organiser un examen ou un concours d'entrée pour mieux adapter le nombre d'enseignants aux besoins du marché.

Le projet de loi prévoit en outre,

pour les enseignants du degré secondaire, l'obligation de suivre une formation psychopédagogique et didactique. Cette formation spécifique, qui n'est pas exigée actuellement en Valais, pourra être délivrée par l'Ecole normale supérieure. Ce point du projet ne devrait guère rencontrer d'opposition, contrairement à la suppression de l'Ecole normale.

Le projet est pour l'heure en consultation auprès des milieux concernés. Le chef du DIP prévoit de la présenter au Grand Conseil l'an prochain. La consultation populaire pourrait intervenir au début 1995, année qui serait alors celle de la dernière admission à l'Ecole normale sous sa forme actuelle. Dans le meilleur des cas, l'école normale supérieure verrait le jour en 1999. (ats)

Energie, chance ou malchance du Valais?

Suite de la p. 1

Ces représentants, même s'ils sont élus formellement par l'assemblée générale, sont en réalité désignés par l'actionnaire majoritaire, plus précisément par le président des FMV, M. Wyr.

Le statut des FMV est ambigu. Théoriquement société anonyme vouée au profit, elles sont pratiquement une société para-étatique poursuivant, conformément à la loi et aux statuts, aussi des buts d'intérêts généraux. Elles ressemblent aux grands conglomérats «para-statale» italiens qui furent bâtis sur les meilleures intentions du monde et qui finissent comme on le sait dans les soubresauts politico-économiques et le gaspillage généralisé.

Les FMV sont, sur le plan strictement comptable, contrôlées par une fiduciaire comme toute société anonyme. Par contre, du fait de la composition de son capital, l'assemblée des actionnaires ne peut exercer un contrôle de sa gestion. Le Conseil d'Etat est à la fois partenaire actif à la gestion et contrôleur politique. Le Grand Conseil est absent, pour autant d'ailleurs qu'il puisse ou veuille exercer un contrôle. Un parlement peut difficilement, on le voit aux CFF, aux PTT et ailleurs, jouer un rôle décisif dans le contrôle de la gestion d'une entreprise.

Les FMV viennent de racheter le paquet d'actions d'A.-L., à diverses installations. Les discussions furent entreprises en février. Elles furent gelées pendant la période électorale de mars. Elles aboutirent quelques semaines plus tard. L'assemblée générale des Forces Motrices a approuvé, presque sans opposition, cette acquisition, ce qui ne saurait surprendre au vu de l'actionnariat. Au demeurant, le citoyen valaisan est bien en peine de dire si c'est une bonne affaire. Je suis personnellement enclin à penser qu'elle est correcte. Reste à connaître l'utilisation de l'énergie acquise. C'est ici que commence le risque de gaspillage. Il y a deux options possibles. La première consiste à vendre sur le marché, au meilleur prix, l'énergie de telle sorte que la rentabilité des Forces Motrices Valaisannes soit améliorée, que sa situation financière

soit renforcée, que des dividendes plus élevés puissent être servis aux actionnaires qui sont des collectivités publiques. Ces dernières, Etat et communes, pourraient alors modérer à moyen terme la pression fiscale et créer de meilleures conditions-cadres pour l'économie et le contribuable. L'Etat pourrait, s'il le préfère, utiliser les ressources supplémentaires, pour soutenir l'activité industrielle et les places de travail. Ce serait clair et démocratique.

Mais c'est évidemment l'autre option qui est beaucoup plus tentante pour les dirigeants des Forces Motrices Valaisannes, même si elle est dangereuse. Elle consiste à ce que les FMV se mettent à vendre, à tel ou tel utilisateur, tout ou partie de son énergie, à des prix préférentiels, en contrepartie de promesses ou d'avantages, relevant d'une politique étatique de l'industrie, le maintien des places de travail par exemple. Les FMV exerceraient ainsi, à la place de l'Etat (et par conséquent sans réel contrôle démocratique) une politique industrielle. A moyen terme, sinon à court terme, les dérapages sont programmés et avec cela, l'inégalité de traitement entre l'utilisateur bénéficiaire des largesses des FMV et les autres entreprises qui n'y participent pas.

De surcroît, les places de travail, liées à l'utilisation de l'énergie, demeureront fragiles car il existera toujours de par le monde, des pays du Tiers-Monde capables de fournir de l'énergie encore à meilleur marché. Il faudra donc toujours donner plus ou finalement quand même risquer de perdre ses emplois. Si l'Etat doit faire une politique industrielle, allant au-delà de l'amélioration des conditions-cadres, il faut qu'il le fasse ouvertement et pas en accordant des avantages annexes. L'Etat peut par exemple participer plus largement aux investissements de protection de l'environnement, aux dépenses de formation, etc. En résumé, le Valais doit améliorer ses conditions-cadres pour l'activité économique. Doit-il emprunter la voie italienne des organisations para-étatiques, remplissant des fonctions semi-publiques, ou la clarté de l'entreprise privée? Cette question doit être tranchée.

Elle ne l'est pas actuellement, occultée qu'elle est par les déclarations générales, l'optimisme béat face aux chances théoriques que nous offre la richesse énergétique du Valais.

PASCAL COUCHEPIN

Rattachement du Laufonnais

Il est réjouissant de constater que notre pays a fait une nouvelle fois la démonstration de sa capacité à résoudre par la voie de la démocratie et du droit les conflits de frontières au sein de notre Etat fédéral.

Dans cette période troublée de l'Europe et du monde, où l'on assiste à l'émergence de nouveaux nationalismes et à une revendication vigoureuse et légitime, de la part des minorités ethniques et culturelles, du respect du droit à la différence, le oui au Laufonnais constitue indéniablement un exemple pour la Communauté internationale.

Le peuple valaisan et le peuple suisse n'ont pas hésité à donner un oui massif au rattachement du district de Laufon au Canton de Bâle-Campagne. A l'instar du Conseil fédéral et du Parlement suisse, ils ont voulu couronner de succès un long processus démocratique qui a duré quelque 23 ans. En respectant le droit à l'auto-détermination du peuple du Laufonnais, le peuple suisse a fait preuve de maturité civique et d'esprit de dialogue. Il a su reconnaître aussi la dimension culturelle, historique et économique, qui caractérise les relations entre le Laufonnais et le Canton de Bâle-Campagne.

Inspirée par un esprit d'ouverture et de compréhension mutuelle, cette décision positive du souverain consolide la paix confédérale. Sans doute, le scrutin d'aujourd'hui aura d'heureuses répercussions sur la question jurassienne qui pourra trouver un jour, plus aisément, une réponse définitive!

BERNARD COMBY
Président du comité suisse
«Oui au Laufonnais»

Garanties pour le BLS

La compagnie ferroviaire Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) aimerait que son risque financier dans la construction de la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) au Lötschberg soit mieux couvert. La signature du contrat avec la Confédération est retardée à cause de ses craintes, a indiqué l'Office fédéral des transports. Un retrait du BLS n'est cependant pas envisagé. (ats)

Vacherin Mont-d'Or

Le Vacherin Mont-d'Or sera mis sur le marché à partir du 1^{er} octobre dans sa traditionnelle boîte fleurant le sapin. Elaboré depuis le début septembre dans 17 laiteries vaudoises et par 12 affineurs, le Vacherin Mont-d'Or 92-93 se veut de grande qualité.

Pollution de l'air

Le Service de protection de l'environnement publiera dès le 1^{er} octobre les concentrations du dioxyde de soufre à la place de celles de l'ozone. Les concentrations mesurées du dioxyde de soufre permettront de constater que ce polluant a été combattu avec succès. Selon le Service de protection de l'environnement, «il nous reste à faire de même pour le dioxyde d'azote et l'ozone».

Parti libéral en faveur de l'Europe

Le congrès annuel du Parti libéral suisse (PLS), samedi à Savièse, était placé sous le thème «La Suisse et l'après 6 décembre 1992». Le sujet a été abordé par le biais de quatre rapports suivis d'une discussion générale, qui a vu divers orateurs plaider en faveur d'une réactivation des négociations entre la Suisse et la Communauté européenne. La revitalisation et la libéralisation de l'économie étaient également à l'ordre du jour.

Président du PLS, François Jeanneret a fixé un objectif idéal. 1998, année du 150^e anniversaire de la Confédération moderne, pour que la Suisse trouve son chemin dans la construction européenne. Mais dès aujourd'hui, les libéraux suisses disposent d'un instrument — les travaux et les conclusions de ce congrès — pour aller de l'avant, a-t-il conclu. (ats)

5 communes privées de scrutin

Les communes haut-valaisannes d'Almagell, Saas Grund, Saas Balen, Zwischbergen et Brigue n'ont pas pu organiser de scrutin fédéral en raison des inondations. Ce sont ainsi au total 9351 électeurs et électrices qui n'ont pas donné leur opinion. Selon la Chancellerie de l'Etat du Valais, cette non-participation ne devrait pas influencer la validité du scrutin.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Publicité: oia Orell Füssli Publicité SA,
27, rue de la Déléze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 37
Impression:
Impress SA, Sierre



CONTHEY INFO

Les commerçants, artisans, industriels, vigneron... participent à votre vie quotidienne!



Château Tour Lombardaz et La Porte du Lac



Expo à Conthey

Un centre d'animation culturelle a ouvert ses portes le 3 septembre dernier dans la tour lombarde du Bourg de Conthey. Le bâtiment abrite actuellement des œuvres d'artistes valaisans (peintures et sculptures). La fondation a pour but idéal d'inviter le public à visiter cette exposition ouverte du 25 septembre au 31 octobre, le samedi de 15 à 21 heures et le dimanche de 11 à 17 heures. Entrée libre.

La troupe Jalune repart pour une nouvelle aventure

Et si tu venais te joindre à nous? Jalune est une équipe de jeunes (de 16 à 25 ans) du secteur Conthey-Chamoson qui partagent depuis quelques années la même passion:

exprimer leur foi en l'Homme et en Dieu par l'intermédiaire des arts de la scène. Le succès du dernier spectacle «L'Ouvre-Boîte», présenté dans les arènes de Martigny, encourage les artistes à poursuivre leur création. Jalune est à la recherche de nouveaux aventuriers qui acceptent de relever le défi: se retrouver en avril pour une production alliant danse, musique et jeu théâtral. Durant sa folle entreprise, la troupe aura aussi besoin de talents en tant que costumiers, décorateurs, techniciens (son et lumière), monteurs, etc.

Rendez-vous tous les dimanches, dès le 26 septembre, à la Baraka à Conthey.

L'équipe se réjouit de l'accueillir dans son nouveau projet. Pour toutes inscriptions et renseignements complémentaires: Fabien Moulin au n° 36 30 87.



Par delà Derborence

La sauvegarde de Dorbon

Tous ceux que la nature passionne connaissent le secteur de Dorbon sur les hauts de Derborence. Un lieu paradisiaque qui s'étend sur onze millions de mètres carrés soit plus de mille fois l'étendue de la place de la Planta. Un consortium dynamisé par Charles-Henri Delaloye a décidé de redonner vie à ce morceau du Valais. L'endroit est aujourd'hui peuplé non seulement de chamois, bouquetins, gypaètes barbus et aigles royaux, mais également de centaines de vaches, moutons, chevaux et pouliches. Ce n'est pas tout, les hommes qui ont décidé de sauver Dorbon de l'abandon total ont tout fait pour qu'il s'ouvre aux amoureux de la nature. L'accès en est aujourd'hui facilité, balisé, sécurisé. Un refuge de montagne, à 1956 mètres, à l'accueil souriant, avec cuisine et lits à disposition a été «retapé» avec intelli-

gence. Les promeneurs peuvent, dans une tranquillité divine, se ressourcer au milieu des lys martagon, des coqs de bruyère, des gentianes, des perdrix des neiges et des bartavelles. Ils n'ont qu'à tendre le bras pour recevoir à plus de 2000 mètres le lait des alpes dans toute sa fraîcheur originelle.

Dorbon c'est une étape rêvée pour les amateurs de tourisme pédestre, courses organisées, sorties en famille ou en équipes puisque c'est sur la grande traversée ramuzienne qui relie Derborence à Ovronnaz, à la cabane Rambert, ou aux contreforts vaudois des Muverans, avec le Vallon de Nant en prime. Chapeau à ceux qui ont sauvé ce coin du vrai Valais, pour en faire le plus salubre des dépaysements, et des remèdes aussi, dans la fièvre des temps nouveaux.

Cours et conférences

L'Unipop de Conthey propose cette année une trentaine de cours ainsi que des conférences et des visites diverses. Vous pouvez nous faire part de votre choix en retournant le bulletin d'inscription ou par téléphone (Ch.-H. Zambaz: 027 / 36 31 93) dans les plus brefs délais.

Liste des cours

Cours de langues: anglais, allemand; arts et artisanat: patchwork, couture, aquarelle, céramique, confection de bijoux; informatique: works, excel, comptabilité; cuisine: la chasse, la

cuisine légère; divers: réflexologie, massage, maquillage, bien-être et esthétique par la couleur; programmation neuro-linguistique, décorations de table, cours sauveteur, cours de bridage, fabrication du pain.

GRAVOSTYLE
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Atelier de gravure
Etains - Coupes - Médailles
Michel Dessimoz - Conthey
☎ (027) 36 23 60

Boucherie-Charcuterie LOYE PAUL
PLAN-CONTHEY - ☎ (027) 36 15 34
SPÉCIALITÉS MAISON:
- Jambon cru
- Viande séchée
- Lard sec
- Saucisse à l'ail

Café-Restaurant LA MÉNAGÈRE
CONTHEY - ☎ (027) 36 11 37
Fam. G. Papilloud
SUR COMMANDE:
- Spécialités valaisannes
- Fondue
- Menu du jour
Fermé le lundi

Sauthier Carlitos
«Au Rendez-Vous»
CONTHEY - ☎ (027) 36 16 20
Dépôt SPORT-TOTO
et LOTERIE A NUMÉROS

bac
BUREAU D'AFFAIRES COMMERCIALES
JEAN-YVES CLIVAZ
Bât. Plein-Ciel
Châteauneuf-Conthey
☎ (027) 36 32 32
Représentation:
UNION DE BANQUES-SUISSES
Agence principale:
UNION SUISSE ASSURANCES

MUTUELLE VALAISANNE
Caisse - Maladie
Agence de Conthey
CONTHEY - Rue Centrale - ☎ (027) 36 41 40
Heures d'ouverture: 08.00-12.00 - 13.30-17.00

Je suis à votre disposition pour toutes opérations et promotions dans le domaine de l'immobilier.
FREDDY KÜNG
TOP IMMOBILIER
1964 CONTHEY
Tél. 027/36 68 58 Fax 027/36 68 65

CAFÉ DE L'UNION
Mme Chantal Udry
SPÉCIALITÉS
Vins de production et vinification maison
Assiettes valaisannes
Rue de la Poya - CONTHEY - ☎ (027) 36 18 94
Fermé le jeudi

IMPRIMERIE de la Moÿse
R. DES GRANDS-PRÉS
TEL 027 / 36 21 02
FAX 027 / 36 65 14
1964 CONTHEY

TAVERNE CONTHEYSANNE
Assiette valaisannes - Dôle blanche
Salles pour banquets
Famille Antoine Recchia
PLAN-CONTHEY
Rue Centrale ☎ (027) 36 34 84
Fermé le mercredi

☎ (027) 35 22 62
Huile de chauffage - Benzine - Diesel
Station self-service
VALAIS
Responsable pour le Valais:
SERGE RAMUZ - 1912 LEYTRON

BOUCHERIE DE CONTHEY
BOUCHERIE CONTHEYSANNE
REVAZ VINCENT ☎ (027) 36 45 65
CONTHEY

Pour toutes vos annonces dans le Confédéré ainsi que dans la presse suisse et étrangère.
ofa Orell Fussli Publicité SA
Rue de la Déléze 27
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 56 27

VILLE DE MARTIGNY

Visite commentée

La nouvelle visite commentée de l'exposition consacrée à Degas est mise sur pied à la Fondation Pierre-Gianadda ce mercredi 23 septembre dès 20 heures. Elle sera commentée par Antoinette de Wolff. (chm)

TERM 2

Admis en assemblée extraordinaire, les membres de la Société coopérative du CERM ont dit oui à l'unanimité au projet d'agrandissement du complexe, qui prévoit la construction de trois nouvelles halles dur et d'une salle de congrès pour un montant de huit millions de francs. La contribution communale s'élèvera à 2 millions de francs. Le Conseil général se prononcera sur cet objet au cours de sa séance du 14 octobre prochain. (chm)

Mizette Putallaz à Lausanne

Jusqu'au 30 octobre, la Galerie du Chêne (rue du Grand-Chêne 2) à Lausanne abrite une présentation des œuvres récentes de Mizette Putallaz. L'artiste octodurienne expose aux côtés du sculpteur toscan Franco Franchi, bien connu à Martigny depuis son passage à la Fondation Louis-Moret en 1989 et à la Fondation Pierre-Gianadda en 1991. Vernissage jeudi 30 sept. dès 16 h. 30. (chm)

De Castelbajac (suite)

Le modèle présenté dans notre dernière édition à l'enseigne de la rubrique mode était de Jean-Charles de Castelbajac et non de Jean-Claude comme indiqué par erreur. Avec toutes nos excuses à la famille Saudan!

Restriction de circulation

La Police municipale de Martigny informe les usagers motorisés que l'avenue de la Gare, la place Centrale, l'avenue du Grand-Saint-Bernard, la rue d'Oche, la rue du Forum et la rue d'Octodure seront fermées à la circulation et au stationnement samedi de 13 h. 30 à 17 heures en raison du cortège de la Foire du Valais.

Par ailleurs, les cars postaux s'arrêteront à la place de Rome au lieu de la rue de la Poste. Cela concerne les lignes Martigny-Ravoire; Martigny-Col-des-Planches; Martigny-Fully-Saillon-Leytron; Martigny-Col de la Forclaz-Trient; Martigny-Martigny-Bourg - Martigny-Croix.

Tombola de la Foire du Valais

La vente des billets de tombola de la Foire du Valais débute cette semaine. Les vendeurs sont priés d'aller retirer, auprès de l'OT, les cartes qui devront être obligatoirement signées par les parents. Des lots d'une valeur de 30 000 francs récompenseront les gagnants.

Au cinéma

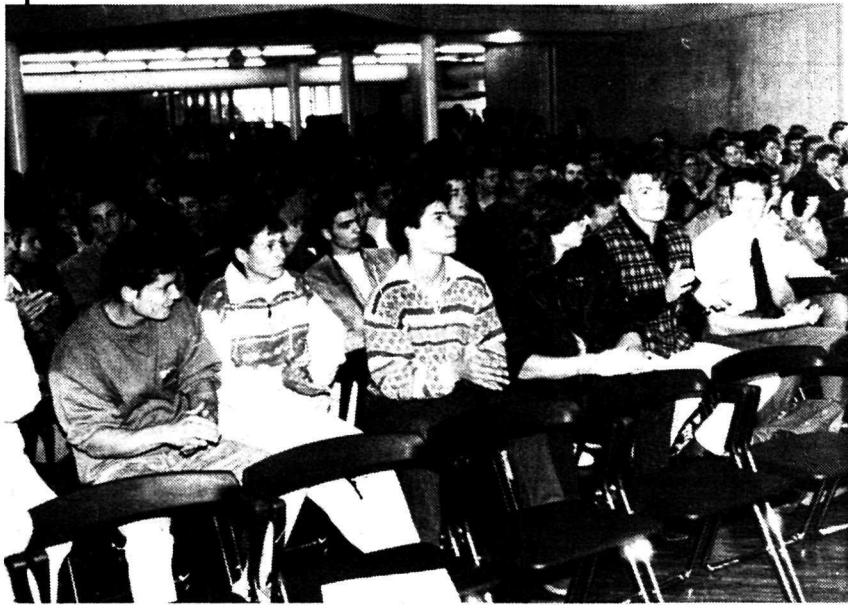
CASINO. Jusqu'à jeudi à 20.30: La firme, de Sydney Pollack, avec Tom Cruise.

CORSO. Jusqu'à jeudi à 20.30: Le fugitif, avec Harrison Ford.

ECOLE PROFESSIONNELLE

Clôture des examens

250 certificats attribués



250 certificats de capacité ont été attribués samedi matin à l'Ecole professionnelle de Martigny.

Quelque 400 personnes ont assisté, samedi matin à l'Ecole professionnelle de Martigny, à la cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage 1993. La manifestation agrémentée de productions musicales s'est déroulée sous la conduite de MM. Serge Sierro, conseiller d'Etat, Lévy Dubuis, chef du Service cantonal de la formation professionnelle, et Jean-Pierre Coppex, directeur de l'école, et en présence de nombreux responsables d'associations, de chefs d'entreprise et de parents des apprentis récompensés.

A Martigny, plus de 250 certificats de capacité ont été attri-

bués. Quant aux meilleurs éléments, ils se sont vu remettre les prix offerts par les divers milieux professionnels concernés.

La même cérémonie a eu lieu samedi au Centre professionnel de Sion, toujours en présence du chef du Département de l'Instruction publique. Sur le plan valaisan, il faut savoir que 2294 candidats, dont 1508 pour la partie romande du canton, se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage. 2017 certificats ont été décernés, dont 1302 pour le Valais romand. Le taux de réussite s'élève cette année à plus de 87%. (chm)

INAUGURATION

Complexe scolaire du Centre-Ville

Un bâtiment multi-fonctionnel

Le président de Martigny Pascal Couchepin, le conseiller d'Etat Serge Sierro et les architectes Pierre Saudan et Fabrice Franzetti se sont exprimés samedi à l'occasion de l'inauguration du nouveau complexe scolaire du Centre-Ville. Au nom de la Communauté des architectes, M. Saudan a rappelé les principales étapes de la réalisation de ce bâtiment aux multiples fonctions, de l'autorisation de construire obtenue en été 1988 à la mise en service en août de cette année. Selon M. Saudan, il s'agit-là de «l'un des ouvrages les plus importants élaborés ces dernières années». Son coût: 23,6 mil-

lions de francs, 8,7 millions pour la première étape et 14,9 millions pour la deuxième phase de la construction. Pour sa part, M. Serge Sierro, chef du Département de l'Instruction publique, a insisté, dans son intervention, sur le projet de loi mis en consultation et qui touche la formation des enseignants. Selon M. Sierro, l'Ecole normale actuelle devrait disparaître. Avant d'enseigner en classes enfantines et primaires, le candidat devrait avoir obtenu une maturité et suivi une formation psychopédagogique au sein d'une institution à créer: l'Ecole normale supérieure. (chm)



Le conseiller d'Etat Sierro durant son allocution.

CASTEL NOTRE-DAME

Centenaire fêtée

Bon anniversaire Rosa Lorétan

Native de Viège, Rosa Lorétan-Andenmatten a célébré, jeudi dernier, son entrée dans sa 100^e année au Castel Notre-Dame, à Martigny, où elle est pensionnaire depuis 1983. La centenaire, qui jouit d'une excellente santé, a reçu la visite des autorités cantonales et communales représentées par MM. Raymond Deferr, président du Conseil d'Etat, Pierre Crittin, vice-président de Martigny, et René Pierroz, secrétaire communal.

Mme Lorétan était entourée de ses deux filles, venues l'une de Berne et l'autre de Bienne. Nos compliments! (chm)



Mme Lorétan saluée par M. Raymond Deferr, président du Gouvernement valaisan.

SOCIETE

Bel anniversaire fêté

Les 90 ans d'Auguste Delherse

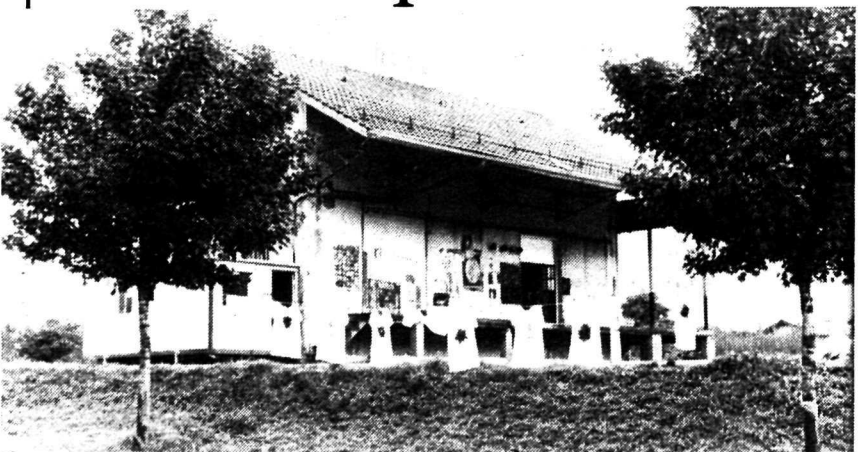


La Municipalité de Martigny représentée par la conseillère Monique Conforti et le secrétaire René Pierroz a remis le traditionnel fauteuil à M. Auguste Delherse. Ce dernier a soufflé ses nonante bougies jeudi dernier entouré de son épouse Marie et de sa fille Michèle. (chm)

MARTIGNY

Au Centre d'art contemporain

Nouvelle expo à découvrir



Une nouvelle exposition a ouvert ses portes au Centre d'art contemporain, à la rue des Bonnes-Luites 1. Elle réunit les dessins d'Ugo Rondinone et, à l'extérieur, les installations d'une dizaine d'artistes ayant pour noms Mat Collishaw, Sylvie Fleury, Elke Krystufek, Erik Oppenheim, etc. A découvrir jusqu'en novembre.

EXPOSITION

Au Centre valaisan du film

Splendides paysages minéraux

Jusqu'au 26 novembre, le Centre valaisan du film accueille une quarantaine d'images signées Alain de Kalbermatten. Médecin de formation, le Sédunois se consacre à l'art photographique depuis 1976. Intitulée «La Roche aux Yeux», l'exposition qu'il présente au 3^e étage de l'avenue du Grand-Saint-Bernard 4 réunit une série de clichés réalisés au fil de ses pérégrinations, du lac de Fully au Québec en passant par le Sanetsch, le Tessin ou encore Lanzarote. Des paysages minéraux, lunaires, surréalistes parfois, aux formes simples, façonnés par la nature. Lundi au vendredi de 14 à 18 h. (chm)



Alain de Kalbermatten (à dr.) en compagnie de Jean-Henri Papilloud, directeur du Centre valaisan du film.

AUTO A LA MODE

NOUVELLE PEUGEOT 306. LA RIVALE.



GARAGE DE LA FORCLAZ
J.-P. Vouilloz, rue du Léman 17
Martigny - Tél. (026) 22 23 33



AGENCE HYUNDAI GARAGE-ATELIER LOUIS BERGUERAND
Route du Simplon 49 B
1920 MARTIGNY
(026) 22 76 27
privé 46 18 31

LA NOUVELLE MICRA C'EST MÉGA VOITURE DE L'ANNÉE 1993



16 soupapes
Moteur 1,0 l et 1,3 l
3 ou 5 portes

Garage du Camping S.A.
Route Cantonale
1964 CONTHEY
Tél. (027) 36 21 58
Fax (027) 36 52 69
Nattel (077) 28 10 52



Le n°1 japonais en Europe

CALIBRA SUNSHINE



NOUVEAU: Calibra Sunshine avec ABS et riche équipement supplémentaire; par exemple, toit ouvrant électrique. Calibra Sunshine 2.0i dès Fr. 33'375.- Disponible également en version 4x4 ou 16V.



GARAGE DU SIMPLON MARTIGNY SA / OPEL
Route du Simplon 112
1920 Martigny
Fax (026) 22 96 55
Tél. (026) 22 26 55
Nos agents locaux: Fully: Garage Carron - Saint-Maurice: Garage Bossionet - Saxon: Garage B. Monnet - Bovernier: Garage du Durand SA - Le Châble: Garage du Mont-Brun SA - Sembrancher: Garage Pascal Fellay

AUTO-CENTRE
Route du Levant - 1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 44 48 - 22 64 08



Vente de voitures neuves et occasions
CENTRE LAVAGE HYPROMAT

Ford Maverick: la polyvalence de l'élégance

Ford, plus grand fournisseur de véhicules tout-terrain aux USA, est en train de se faire une place au soleil d'Europe, sur le marché des tout-terrain. Le Maverick est le premier tout-terrain 4x4 construit en Europe et se présente sur le marché suisse aux côtés du grand Explorer. Il allie d'étonnantes qualités de «varappeur» à la maniabilité et au confort d'une berline.

Les lignes aérodynamiques du Maverick brillent par leur élégance et leur caractère. Son Cx de 0,44 est tout à fait bon pour un véhicule de cette classe. Les deux versions de ce tout-terrain Ford s'adaptent à toute utilisation: le Maverick est disponible en versions trois portes à empattement court (2,45 mètres) et cinq places ou, dans son exécution GLX de haut de gamme, Ford le propose

en version cinq portes, empattement long (2,65 mètres) et sept places. Les dossiers des sièges arrière sont rabattables séparément. La banquette centrale, ou la troisième sur le modèle long, peuvent se rabattre vers l'avant afin d'accroître le compartiment de charge du Maverick.

Freins à disques à l'avant et freins à tambours arrière arrêtent le Maverick en toute sécurité. Des renforts dans les portières protègent les passagers en cas de collision. Toutes les versions sont en outre équipées de série d'une servodirection, de glaces teintées, d'un volant réglable en hauteur, d'un système de lave-phares, d'un lave-glace/essuie-glace arrière, d'une boîte à gants verrouillable et éclairée. L'exécution GLX est dotée d'usines de jantes en alliage léger, de rétroviseurs extérieurs réglables et d'un chauffage électrique de l'habitacle central à déverrouillage pour le hayon arrière, de lève-glaces électriques, de phares antibrouillard

et d'un siège du conducteur réglable en hauteur. La climatisation en option fonctionne au moyen du liquide de refroidissement R134a inoffensif pour l'environnement.



BOSCH Bosch Telecom

Nouveau CARTEL SX
Plus petit, plus léger, super design

- 160 x 60 x 35 mm, 290 g
- durées de parole et de stand-by importantes
- commande ultra-simple par menus
- fonction mémo des appels
- mémoire pour 99 noms
- ensemble auto, y compris amplificateur d'émission 6 Watt, en option
- nombreux accessoires

Fr. 1990.-



GUEX
MARTIGNY
Tél. 026/ 22 20 06
Fax. 026/ 22 50 13



CINQUECENTO



FIAT

AGENCES: BMW
BRUCHEZ & MATTER SA
Tél. (026) 22 10 28 - Fax (026) 22 54 00

CENTRE AUTOMOBILE
ROUTE DU SIMPLON 53 MARTIGNY

VENEZ ESSAYER ELLE CITROËN XANTIA



Xantia

GARAGE MISTRAL
Av. des Grandes-Maresches 102
MARTIGNY
Tél. (026) 23 16 16



Free
TECHNIQUE DE NETTOYAGE SERVICE

MACHINES DE NETTOYAGE HAUTE PRESSION EAU CHAUDE - FROIDE



dès Fr. 980.-

Free 52
Route du Simplon 49, 1920 Martigny
Tél. (026) 22 51 51 - 52

VW SUPER-LEASING

770 Fr. par jour*



POLO Solo 2 volumes

GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
SIERRE - SION - MARTIGNY

Samedi 16 octobre, essayez le Maverick sur la place de tir militaire d'Aproz



Ford Maverick GLX 2.4i, 5 portes: Fr. 40 900.-

Découvrez sa supériorité dans le terrain:

- moteur à injection de 2,4 litres ou Turbodiesel de 2,7 litres, de 124, resp. 100 CV
- traction intégrale enclenchable
- boîte de réduction
- exceptionnelle agilité dans le terrain
- lève-vitres électriques et rétroviseurs extérieurs chauffants et à commande électrique de série sur le GLX
- jantes en alu de série sur le GLX
- 3 portes et 5 places: dès Fr. 34 350.-
- GLX à 5 portes et 7 places: dès Fr. 40 900.-

Faites donc un essai et gagnez lors du Festival Ford le Maverick ou la Ford de votre choix, d'une valeur jusqu'à Fr. 50 000.-

Inscrivez-vous!

SION (027) 22 12 71 - MARTIGNY (026) 22 63 33



GARAGE Kaspar SA Sion Martigny

10 règles d'or pour les usagers de la route

L'expérience nous montre que parmi les accidents de la route enregistrés par la police — en 1991 ils étaient au nombre de près de 80 000 — 92% devaient être attribués à l'attitude du conducteur du véhicule, 4% à celle des piétons, 3% aux conditions météorologiques et 1% seulement au véhicule.

Le comportement humain est donc la principale cause des accidents de la route. Le meilleur moyen pour réduire les accidents entraînés par des erreurs de comportement des usagers de la route réside dans un mode de conduite défensif.

Conduire sur la défensive signifie avoir des égards envers autrui, éviter les risques et subordonner ses propres droits aux impératifs de la sécurité routière.

Celui et celle qui a adopté un mode de conduite défensif fait preuve d'une grande vigilance dans le trafic, anticipe largement les événements, réfléchit, fait preuve de toléran-

ce et ne cherche pas à tout prix à insister sur ses droits. Pour conduire sur la défensive, il faut être en mesure d'avoir une bonne appréciation de la situation du trafic, des autres usagers de la route et de l'état de la chaussée et pouvoir déceler les dangers potentiels avant que ne se produise une situation dangereuse.

L'expérience pratique permet de détecter les dangers en temps utile.

L'Automobile Club de Suisse (ACS) a créé avec le soutien du Fond de la sécurité routière la brochure «les 10 règles d'or» en vue de signaler aux usagers de la route le

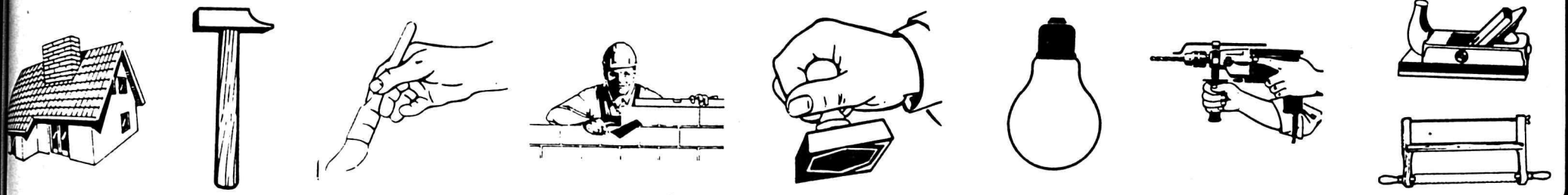
comportement adéquat dans la circulation et d'apporter ainsi une contribution importante à la sécurité routière.

Cette brochure est facile à comprendre pour le lecteur: en dehors des «10 commandements», il trouvera pour chaque thème des conseils pratiques utiles.

Les «10 règles d'or» peuvent être commandées auprès de l'administration centrale de l'ACS, Wasserwerksgasse 39, 3000 Berne 13, ou auprès des offices de l'ACS, contre l'envoi d'une enveloppe (C5) affranchie et portant l'adresse du destinataire.

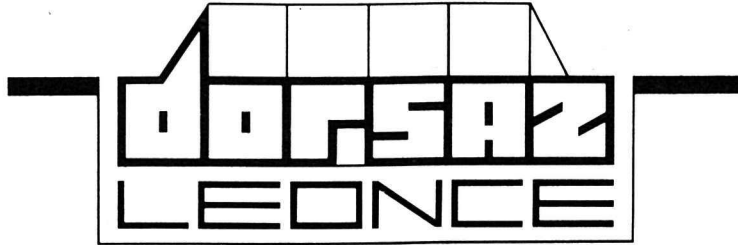
(acs)

L'artisanat ... gage de qualité



APPRIVOISEZ LE SOLEIL... ET ECONOMISEZ DE L'ENERGIE
 Verandas • Jardins d'hiver • Fermetures de balcons
 Construction aluminium ou acier

DORSAZ LEONCE
 Serrurerie
 Léonce DORSAZ
 Chemin du Levant
 1926 FULLY
 ☎ (026) 46 12 17



Nous construisons des jardins d'hiver principalement en aluminium. Ce matériel est fiable, moderne et nécessite peu d'entretien.

Nous les équipons de verre ou d'acryl correspondant au mieux à nos conditions climatiques. Nous sommes à même de vous offrir un vaste choix d'options, telles que: diverses portes-fenêtres, ventilations, stores, etc., afin de satisfaire même les plus exigeants. Du fait que nous sommes les réalisateurs de ces constructions, nous pouvons vous garantir un travail impeccable, un service après-vente rapide et efficace.

LÉONCE DORSAZ
 Chemin du Levant - 1926 FULLY
 Tél. (026) 46 12 17

stampo SA FABRIQUE VALAISANNE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC

Dateurs - Numéroteurs et timbres automatiques - Gravure industrielle CHABLONS ET ENCRE MARSH

Tél. (027) 22 50 55
 Fax (027) 22 96 31
 Av. de Tourbillon 40
 1951 SION

GRAPHISME PUBLICITE

OPRYRIGHT CREATION
 ET PIN'S !

Tél. (026) 22 06 07 - Fax (026) 22 96 69
 Rue Marc-Morand 2 - Martigny

FELLAY FRERES CARROSSERIE

LE GUERCET - CH-1920 MARTIGNY - TEL. 026 22 42 39

Réparations carrosserie de toutes marques • Véhicule de remplacement
 Marbre universel • Car Bench • Peintures au four • Dépannage véhicules accidentés

IB M

**Louis Guex
 Jules Morel
 Paul-Henri Saudan
 Johny Gay**

IMPRIMERIE DU BOURG MARTIGNY

Rue des Fontaines 6 - 1920 MARTIGNY 2 BOURG - C.P. 70
 Tél. 026 / 22 19 31 Fax 026 / 22 09 31

Pellouchoud SA

Electricité - Chauffage
 Pompes à chaleur
 Appareils ménagers - T-T
 Liste de mariage

FULLY
 Tél. (026) 46 31 41
 Fax (026) 46 36 03

Nous réalisons pour vous tous les travaux de décoration et de rembourrage.

Grand choix de tissus pour ameublement et décoration

Louis Vergères
 TAPISSIER-DÉCORATEUR
 1920 MARTIGNY 2
 Place du Bourg 10
 ☎ (026) 22 38 44

le goût de l'évasion

EXPO PERMANENTE
 25 cuisines agencées
 armoires de rangement
 mobilier de bains

*une photo ne vous dirait pas grand chose...
 une visite chez nous vous dira tout !*

THOMAS cuisines

rue des Finettes 88
 1920 MARTIGNY
 Tél. 026 / 22 96 29
 Fax 026 / 22 97 20

BRUNO PELLAUD

REVÊTEMENT DE SOLS
 PARQUET - TAPIS - LINOS

Rue du Chemin-de-Fer 2
 1920 MARTIGNY-BOURG

Tél. (026) 22 63 03
 Fax (026) 22 03 02

MONTHHEY - ST-MAURICE - SIERRE

Vins AOC valaisans

Déclasser pour qualité insuffisante

Les vins valaisans d'appellations d'origine contrôlée (AOC) ne correspondent pas tous aux critères de qualité requis. Pour sa première année d'activité, la commission cantonale de dégustation a dénoncé 6% des 181 vins testés au laboratoire cantonal. Ces vins risquent un déclasserment postérieur.

Le contrôle des vins s'effectue sur un échantillon pris au hasard dans les caves ou les points de vente. La qualité des vins AOC a été pour la première fois vérifiée l'an dernier et la formule mise en place se poursuivra pour assurer une qualité minimum des produits mis sur le marché. (ats)

«La Presse Riviera/Chablais»

«L'Est Vaudois/Riviera» va changer de titre le 1^{er} octobre. Il s'appellera dès cette date «La Presse Riviera/Chablais». Le changement de titre s'accompagnera de plusieurs nouveautés dans le concept du quotidien. Une édition tous ménages sera distribuée chaque mercredi dès le 3 octobre. Le tirage, 74 000 exemplaires, permettra de couvrir la région s'étendant du Lavaud (VD) à Saint-Maurice.

3 x NON à Monthey

Le 70% des votants montheyens a dit non ce dernier week-end aux nouvelles taxes communales approuvées par le Conseil général. A une très forte majorité, les citoyens et citoyennes de Monthey se sont opposés à la hausse des tarifs pour l'épuration des eaux usées et l'électricité, ainsi qu'à l'introduction d'une taxe de 150 francs pour la prise en charge des déchets. (chm)

Vice-présidence de Chermignon

Issu du Parti MDC-jaune, M. Gaston Clivaz a été élu à la vice-présidence de la commune de Chermignon en remplacement de M. Hubert Bonvin (PRD), démissionnaire. Il a obtenu 635 voix. Son rival du Parti blanc, M. Marius Robyr, a obtenu 578 voix. (chm)

Professions immobilières

Le congrès national des professions immobilières a attiré plus de 250 participants ce dernier week-end à Crans-Montana. Au rang des invités figuraient MM. Serge Sierro, conseiller d'Etat, Paul Schmidhalter, président du Conseil national, et Joseph Deiss, Monsieur Prix. Les congressistes ont été salués par M. Heinz Blaser, président de l'Association valaisanne des professionnels de l'immobilier. (chm)

Cultures maraîchères Mouche de la carotte

Le vol de la 2^e génération de la mouche de la carotte est actuellement beaucoup plus important que les années précédentes. Dans les régions de Charrat, direction Martigny-Collonges et de Conthey direction Sierre et les parcelles où il y avait des carottes véreuses les années précédentes, il faut prévoir la récolte au plus tard fin septembre — début octobre pour éviter la pénétration des vers dans la racine principale. Les traitements chimiques sont peu efficaces:
 - pour les traitements du sol, difficulté de faire pénétrer les produits dans les premiers centimètres du sol;
 - pour les pulvérisations du feuillage: longueur de la période de vol et surtout difficulté d'atteindre beaucoup de mouches, car elles vivent la majorité du temps en dehors des cultures où elles ne viennent que pour pondre.

DE MARTIGNY A SION

Paroisse de Bagnes
en fête

La paroisse de Bagnes était en liesse dimanche. Elle a célébré ce jour-là la fête patronale de saint Maurice, les vingt-cinq ans de sacerdoce du curé Charles Neuhaus ainsi que les jubilés de mariage (10, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 ans et plus). La messe a été suivie de la procession des reliques de saint Maurice. Un apéritif et un repas en commun ont prolongé ces festivités de manière fort conviviale. (chm)

Obusier
en position

En septembre dernier, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Place d'Armes de Sion, la Confédération a remis au Canton de Valais un obusier de 10,5 cm datant de la dernière guerre. La pièce d'artillerie a été mise en position sur le prélet de la Tour des Chiens, au Château de la Majorie, à Sion. La première inspection de l'obusier a eu lieu vendredi dernier en présence de nombreuses personnalités. (chm)

Cuvée de la Presse

La 4^e phase de l'opération baptisée «Cuvée de la Presse» s'est déroulée hier à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf. Le directeur de l'OPAV Fernand Schalbetter a accueilli les journalistes en provenance de Suisse alémanique. Après les travaux de vendange, la réception en cave et le pressage de la récolte, les représentants des médias ont partagé l'apéritif et le repas de midi. La journée s'est poursuivie par une dégustation de vins rouges valaisans du dernier millésime. (chm)

Les FMV rachètent
Rhonewerke AG

Les actionnaires des Forces motrices valaisannes (FMV) ont accepté le rachat de Rhonewerke AG (Rhowag). La part des FMV dans cette société, propriété d'Alusuisse-Lonza (A-L), passe ainsi à 70%. Avant l'assemblée, tenue à Sion, des travailleurs des usines Alusuisse de Steg avaient manifesté pour exiger des garanties pour la conservation des emplois.

REVENDECTIONS SYNDICALES

Dans un tract, les travailleurs réclamaient que la transaction ne soit conclue qu'à certaines conditions. Ils voulaient que l'Etat du Valais, actionnaire majoritaire des FMV, profite de cette transaction pour faire pression sur la direction d'Alusuisse-Lonza.

Dans la salle, les revendications syndicales n'ont guère pesé sur la décision à prendre. Le chef du Département cantonal de l'énergie Wilhelm Schnyder a expliqué que le gouvernement était intervenu énergiquement auprès de la direction d'A-L, qui est restée inébranlable. La perte d'une centaine d'emplois est certes lourde, mais le groupe s'est engagé à investir 240 millions de francs en Valais dans les six prochaines années.

Le prix à payer, 300 millions de francs, a été qualifié de raisonnable. Au vote, moins de 2% des actions représentées ont refusé la transaction. (ats)

MONTAGNIER/LE CHABLE

Maison
de la Providence

Bénédiction et inauguration



Durant l'apéritif, nous reconnaissons notamment, à droite, le président de la commune de Bagnes, M. Guy Vaudan.

La Maison de la Providence, home pour personnes âgées implanté à Montagnier sur le territoire de la commune de Bagnes, a été officiellement inauguré samedi en présence de nombreuses personnalités du monde politique régional. La manifestation officielle a débuté par un office divin célébré à la chapelle de la Providence et animé par un chœur de jeunes. La bénédiction des lieux a précédé un apéritif agrémenté de productions de la fanfare l'Avenir.

La partie oratoire, lors du repas officiel, a permis à MM. Guy Vaudan, président de la com-

mune de Bagnes, Adrien Morand, ancien président de la Fondation Maison de la Providence, et René Berthod, secrétaire de la paroisse et auteur de la plaquette publiée l'an dernier, de s'exprimer.

La journée s'est poursuivie en musique avec la Concordia et les Bouetsedons d'Orsières, puis par la plantation de l'arbre du souvenir par des enfants dans les jardins du home, dont la capacité d'accueil s'élève à une centaine de pensionnaires en provenance des six communes de l'Entremont.

(chm)

VERNAYAZ

Village en fête

100 ans de La Polyphonia

C'était la fête ce dernier week-end de la fête de Vernayaz où le chœur mixte La Polyphonia a célébré avec faste ses cent ans d'existence.

Le spectacle de l'humoriste François Silvani, les productions de diverses sociétés invitées, le cortège de dimanche et l'interprétation de la «Suite chantenaire», créée expressément pour l'occasion, ont constitué les points forts.

Les festivités avaient débuté le week-end précédent avec la prestation du Tourdion de Metz, dont la fraîcheur et la spontanéité ont conquis plus d'un spectateur. (chm)



Le chant, roi d'un week-end à Vernayaz. Ici, la Schola Cantorum de Martigny.

VOLLEGES

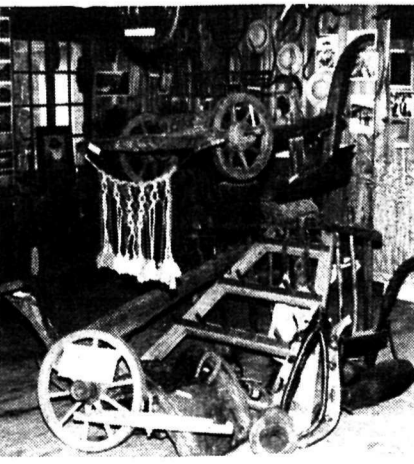
Four banal
inauguré

Trois jours de fête

Vollèges a fait la fête à son four banal ce week-end.

L'installation rénovée a été bénie dimanche à l'heure de l'apéritif. L'inauguration officielle a suivi en présence des délégués de l'autorité communale.

L'association du four banal de Vollèges que préside M. Jean-Matthie Abbet avait bien fait les choses. Une exposition «Du blé au pain», des productions musicales et chorales, des animations diverses autour du four banal et la présence du meilleur ouvrier de France, le boulanger Roger Auzet, ont contribué à la réussite de cette manifestation populaire. (chm)



L'expo «Du blé au pain» a rencontré un vif succès à la Maison des Puces.

SAILLON

ACS-Valais
Assemblée
générale

Les membres de la section valaisanne de l'Automobile Club de Suisse (ACS) étaient réunis vendredi à Saillon à l'occasion de leur assemblée générale.

Dans son rapport annuel, le président René Hildbrand a rappelé le rejet par le peuple suisse de l'Espace économique européen (EEE).

Il est revenu sur l'approbation de la hausse du prix de l'essence, rappelant au passage que l'ACS avait combattu cet objet soumis au peuple suisse. «On vit en démocratie, a dit M. Hildbrand, il faut accepter la décision de la majorité».

Selon le président de l'ACS-Valais, les travaux d'aménagement du réseau des routes nationales peuvent continuer normalement.

Sur un plan purement financier, la section a enregistré, au terme de l'exercice écoulé, un bénéfice de 1111 francs. En ce qui concerne les cotisations, il a été décidé de maintenir le statu quo.

Tout en fin d'assemblée, M. Hildbrand a décerné toute une série de distinctions.

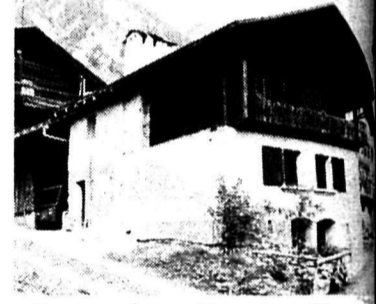
Il a enfin donné connaissance du calendrier de l'exercice à venir tant du point de vue des sorties familiales qu'en ce qui concerne les épreuves sportives prévues. (chm)

LOURTIER

En marge d'un
congrès suisseMaison Perraudin
inaugurée

En marge de leur assemblée générale tenue à Bagnes, les délégués de l'Académie suisse des sciences naturelles ont visité à Lourtier, la Maison Jean-Pierre Perraudin, du nom de l'homme qui, le premier, comprit le mouvement des glaciers.

Ce nouvel espace culturel haguard contient de nombreux objets ayant appartenu à Jean-Pierre Perraudin. Il présente des panneaux didactiques ainsi que quelques documents photographiques fort intéressants. Un ex-voto de l'inventeur de la théorie des glaciers, un coffre à sel creusé dans un tronc d'arbre et un fourneau en pierre ollaire complètent la gamme des objets à découvrir dans ce musée confié aux bons soins de Louis et Marguerite Perraudin, descendants de Jean-Pierre. Il est ouvert le jeudi de 13.30 à 17.30 ou sur demande au (026) 38 12 88. (chm)



La maison Perraudin.

SION

Jeudi 30 sept
Soins palliatifs

Le Professeur Charles-Henri Rapin donnera une conférence publique le jeudi 30 septembre à 20 heures à l'Aula François-Xavier Bagnoud, à Sion. Il parlera des soins palliatifs et notamment du dilemme dans lequel se trouvent les médecins abandon du malade ou achat d'un médicament au Professeur Rapin que l'on doit le développement de la médecine palliative en Suisse.

Cette conférence clôturera la journée d'inauguration de l'Antenne François-Xavier Bagnoud, dont les responsables seront présents pour répondre aux questions du public.

A Charrat
La résidence

A 4km de Martigny

bien ensoleillé, calme, verdure

A vendre, appartements avec verrière, cheminée
financement personnalisé (sans fond propres) +
aide fédérale possible.

3 1/2 pièces dès Fr. 743.-/mois (charges incluses)

rentiers AVS/AI dès 608.-/mois (charges incluses)

4 1/2 pièces dès Fr. 1005.-/mois (charges incluses)

Fiduciaire Roch, Monthey Tél. 025/715911